

## « *Et pourtant elle tourne* »

Les cas de pédophilie sont devenus une habitude dans l'Église et dans la société et ils ont aussi un effet collatéral positif.

Accusée de connivence, la hiérarchie ne peut plus faire semblant de rien ni tout remettre dans les mains de Rome. La pression des médias, de l'opinion publique mais aussi du "bas clergé" l'oblige à prendre position aussi face à des déclarations internes comme celle du cardinal Sodano qui a traité de bagatelle les accusations des victimes contre l'Église. Ici en Autriche, il faut signaler la ferme prise de position de notre cardinal Schönborn contre Sodano, qu'il accuse en retour d'avoir offensé la dignité humaine des victimes. En outre et pour mieux enfoncer le clou, Schönborn s'est référé à la fâcheuse "affaire" de son prédécesseur le cardinal Groer. En ce temps-là (Ratzinger n'était alors que préfet), Schönborn voulait faire nommer une commission pour examiner les accusations de pédophilie contre Groer. L'idée fut sablée de la fraction "diplomatique" du Vatican dirigée par Sodano.

C'est une brèche toujours plus profonde qui s'ouvre maintenant dans le Mur du Vatican avec comme conséquence ici en Autriche que des dizaines de milliers de catholiques abandonnent officiellement l'Église. Et il y a quelques jours est parue une courageuse interview de l'évêque d'Eisenstadt Paul Iby (qui est également proche de la retraite) au journal "Die Presse", dans laquelle il affirme que l'abolition du célibat obligatoire serait un grand soulagement pour son diocèse et où il reconnaît avoir perdu pour cette raison une vingtaine de curés. Il prend ensuite position sur le thème de l'admission des femmes au presbytérat, estimant que c'est le moment d'en discuter publiquement sans présupposés. En écho "L'initiative des Curés" qui compte 300 membres sur les 4000 prêtres d'Autriche, exige, dans une lettre adressée au Pape, la nomination d'une commission indépendante pour faire la lumière sur les injonctions de silence imposé à propos des accusations de pédophilie. En cas de refus, le Pape est invité à démissionner.

S'ajoute à cela la question du système juridique de l'Église, tout à fait anachronique et exclusivement centré sur le pouvoir judiciaire, exécutif et législatif du Pape, sans aucune dimension collégiale représentant l'épiscopat.

Quand le Pape ne verra plus la cause de la crise comme venant d'ennemis extérieurs mais dans le péché intérieur à l'Église, l'heure sera venue, après un mea culpa collectif, de se consacrer aux réformes fondamentales du système.

Ennio Bologne se

19.05.2010

